



ORGANISER UN ATELIER DE PROGRAMMATION

avec

L'Agence du court métrage

UN LIEU RESSOURCE POUR VOS PROJETS D'ÉDUCATION À L'IMAGE



L'Agence du court métrage

2 rue de Tocqueville 75017 Paris - T. +33 (0)1 44 69 26 60

www.agencecm.com | www.le-court.com | www.brefmagazine.com



écouter



Écho de Yann Gozlan ↑
Mur de Benjamin d'Aoust ↗
Anton Webern de Thierry Knauff →

Les ateliers de programmation proposés par l'Agence du court métrage invitent un groupe à partager concrètement une expérience de programmation dans toute sa richesse artistique et pédagogique : découvrir un panel de films courts, accompagné par un professionnel du cinéma, pour en dégager les enjeux et constituer collégialement un programme de courts métrages qui sera ensuite présenté lors d'une projection publique.

Une occasion privilégiée pour explorer le cinéma et s'interroger, par la pratique, sur sa diffusion.



↑ Les signes d'Eugène Green
↖ L'immature d'Adrian Smith © DR
← Final d'Irène Jouannet © Bernard Hébert

LE PRINCIPE

► Une introduction au cinéma

L'atelier vise en premier lieu, par la découverte d'une forme particulière - le film de court métrage - à interroger l'idée que chacun se fait de ce qu'est un « véritable film ». Ce questionnement s'accompagne, à travers un regard posé sur l'histoire du spectacle cinématographique, d'une réflexion sur la structuration de la séance de cinéma, les enjeux qui la sous-tendent et, de manière plus globale, sur la façon dont les films accèdent, plus ou moins facilement, aux écrans de cinéma.

► La découverte d'œuvres singulières

Pour composer leur programme, les participants découvriront quelques-uns des 10 000 films déposés à l'Agence du court métrage depuis le début des années 80. Le corpus présenté est constitué par l'intervenant avec le souci de la diversité : fictions, documentaires, films d'animation, essais, autant de déclinaisons du geste cinématographique qui visent à faire de l'atelier une fenêtre sur l'extraordinaire richesse du cinéma.

Si les ateliers se structurent généralement autour d'une thématique, qu'elle soit sociale, philosophique ou esthétique, ils ne s'y réduisent pas. Les films sont d'abord envisagés comme des œuvres de création qui, par un regard singulier, remettent en jeu les représentations du monde et tracent ainsi des voies d'accès aux multiples visages de la réalité.

Il s'agit ensuite de susciter des échanges animés par l'intervenant qui, en s'appuyant sur les réactions et interrogations des participants, mettra en lumière les dispositifs de mise en scène des films ainsi que la réception et le sens qu'ils génèrent. C'est aussi un temps pour interroger les images qui nous habitent, poser le cinéma comme outil sensible pour sonder le réel et envisager le spectateur comme un sujet agissant dont la place, face aux œuvres, est sans cesse à réinventer.



↑ *Malban* d'Élodie Bouédec © DR

↗ *Sucré* de Gaël Brisou

← *La Saint Festin* de Léo Marchand et Anne-Laure Daffis © DR

Ver llover d'Elsa Miller →

Les mains de Christophe Loizillon ↘

La femme seule de Brahim Fritah ↓



► Un geste pratique et créatif

L'atelier trouve son aboutissement dans la constitution d'un programme de courts métrages. Il ne s'agit pas pour le groupe de faire la compilation de ses films favoris mais de penser la programmation comme un véritable geste d'écriture, une démarche proche du montage cinématographique : penser un rythme, appréhender des ruptures, créer des échos, des passerelles entre les films. Ce travail s'accompagne d'un questionnement sur les enjeux de la présentation de telle ou telle œuvre en fonction de la thématique donnée et des représentations que celle-ci véhicule dans l'imaginaire collectif.

Un temps peut par ailleurs être consacré à la rédaction d'un document de communication en vue de la projection du programme ainsi qu'à la présentation qui sera faite de celui-ci.



↑ Anton Webern de Thierry Knauff

↖ Pavane de l'ange de Patrick Pleutin

← Les signes d'Eugene Green



Lucien Hervé, concerto en noir et blanc d'Anne Ikhléf

© Lucien Hervé

ORGANISATION GÉNÉRALE

► Mise en place

La durée de l'atelier, son calendrier ainsi que sa thématique sont définis lors de sa phase préparatoire avec la structure d'accueil à l'initiative du projet. Ils dépendent du projet, de ses objectifs et du groupe auquel il s'adresse.

La structure de chaque atelier est modulable et l'accent peut être mis sur les questions de diffusion, la place du spectateur, l'analyse de film en tant que telle, ou sur une approche plus générale de la forme courte et de son histoire.

Il peut d'autre part donner lieu à une découverte du milieu professionnel de la création et de la diffusion cinématographique.

Musique pour un appartement et six batteurs →
d'Ola Simonsson et Stjärne Nilsson

Open the Door Please ↓
de Joana Hadjithomas et Khalil Joreige
© Anne Harnie-Cousseau



↑ *Mes copines* d'Anne Fassio

► Le public

S'adressant à tous les publics, les ateliers sont mis en place aussi bien à l'école, au collège, au lycée qu'à l'université, en centre de loisirs, en milieu carcéral, dans un cadre associatif, à l'occasion d'un festival ou en première partie d'un atelier de réalisation. Ils sont limités à une vingtaine de participants pour permettre un véritable échange autour des œuvres.

Pour les groupes constitués de jeunes ou d'enfants, la présence d'un adulte référent est une condition indispensable au bon déroulement de l'atelier.

► L'intervenant

L'intervenant encadrant l'atelier est un professionnel du cinéma en activité, réalisateur de fiction ou de documentaire, scénariste ou critique, sensibilisé aux questions attenantes au court métrage et à sa diffusion. Il développe une approche pédagogique du cinéma adaptée au groupe participant à l'atelier.

LES CONDITIONS MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

Les films proposés sont visionnés sur support DVD dans vos locaux, à l'Agence du court métrage ou, si vous êtes partenaires d'un cinéma local, dans une salle de projection.

Il est important de noter que l'organisation d'une séance publique suite à l'atelier, avec projection des films en 35 mm, relève de votre initiative et implique que vous preniez contact avec une salle de cinéma dès le début de votre projet. L'Agence du court métrage peut vous conseiller sur ce point.

Le coût d'un atelier correspond au salaire de l'intervenant. Un devis vous sera communiqué dès la phase préparatoire de l'atelier. Nous nous chargeons de la facturation sur la base de 51 € HT par heure pour le travail de préparation et l'intervention proprement dite, et réglons directement le salaire de l'intervenant.

Lorsqu'une séance publique est organisée, les films font l'objet d'une location dont le montant n'est pas inclus dans le coût de l'atelier.



- ↑ *Pavane de l'ange* de Patrick Pleutin
- ↖ *La belle fille et le sorcier* de Michel Ocelot
© Michel Ocelot
- ← *Félures* de Nicolas Pawlowski

L'AGENCE DU COURT MÉTRAGE

L'Agence du court métrage est une association régie par la loi de 1901, créée en 1983 par un groupe de professionnels du cinéma dans le but de promouvoir la diffusion du court métrage en France. Depuis plus de 25 ans, nous faisons le lien, avec le soutien du CNC, entre ceux qui font les films et ceux qui les montrent et développons, en direction des publics, des actions de sensibilisation au cinéma sous la forme d'ateliers et de formations.

► Contact

Bartłomiej WOZNICA, coordinateur des actions pédagogiques

T. 01 44 69 26 60 - b.woznica@agencecm.com